LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

NEWSLETTER

NUMERO 21 – JANVIER 2022

LE MOT DU PRESIDENT

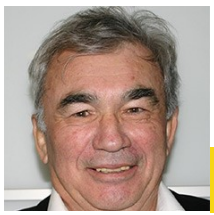

JACKY TERREAU

Une nouvelle année débute et l'horizon semble se dégager sur la situation sanitaire. Il faut tout de même rester vigilant, mais nous pouvons voir que l'activité dans les clubs revient à la normale et que les licenciés répondent présents. En effet, à la mi-saison, le nombre de licenciés a augmenté de près de 15% comparé à la saison dernière. Cette statistique est à relativiser car nous connaissons tous le contexte de la précédente année, mais les faits sont là et ces chiffres sont très encourageants ! J'en profite donc pour renouveler mes félicitations à tous les acteurs du tennis Burgo-Comtois qui œuvrent pour maintenir la place du tennis sur notre territoire.

Je souhaite que cette année 2022 vous permette à toutes et à tous de réaliser vos projets, qu'ils soient en lien avec vos clubs, vos activités professionnelles ou votre vie personnelle. Au niveau de la Ligue plusieurs projets sont à l'étude, avec en priorité la réhabilitation de certains équipements sur nos différents Centres de Ligue.
Je vous présente une nouvelle fois mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et je vous dis à bientôt dans vos clubs ou à l'occasion des prochains événements de Ligue ou de clubs. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

SOMMAIRE

Le mot du Président p. 1

L'actualité p. 2

Plan de dévelopement du Beach Tennis p. 3

Tennis Féminin p. 3-4

Tennis Entreprise p. 4

Nouveautés ADOC p. 5-6

Interview Lilian ANDRE - Tennis Santé p.6-7

L'ACTUALITE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de Marie Luce Couesnon survenu le 29 décembre, des suites d'une longue maladie.

Agée de 58 ans, Marie Luce avait été Présidente du club de Paron de 2002 à 2010.

Marie Luce a été membre du Comité de la Ligue de Bourgogne de 2012 à 2017.

A sa famille nous adressons nos plus sincères condoléances.

TENNIS EUROPE U 16 LES PETITS DUCS

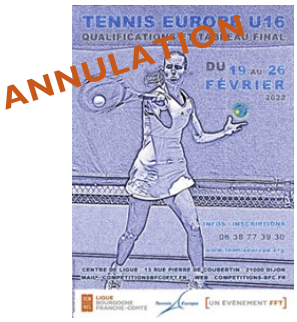

Compte-tenu du contexte sanitaire, le Tennis Europe U 16 LES PETITS DUCS est annulé.

JOURNEES INTERDEPARTEMENTALES U 8

Ces journées sont réservées aux jeunes U 8 suivis au niveau départemental et régional. Les 4 équipes sont composées de 3 garçons (niveau vert) et 2 filles (niveau orange).

1ère journée organisée le 9 février à Dijon au Centre de Ligue, suivie des 16 mars et 6 avril 2022.

STAGES REGIONAUX JEUNES

Les 14 et 15 février et 16 au 18 février 2022 au Centre de Ligue à Dijon.

FORMATIONS CONTINUES DESTINEES AUX ENSEIGNANTS (DE, DES, CQP et IF (hors lift)

THEMATIQUES	DATES et LIEUX
PREPARATION PHYSIQUE	*25 janvier 2022* à MONETEAU - reportée au 8 février 2022 *8 février 2022* à BESANCON - reportée à une date à déterminer 10 mars 2022 à CHALON
FIT TENNIS	Les 26 et 27 mars 2022 à DIJON

Pour tout renseignement, contacter Claire GUICHARD (claire.guichard@fft.fr)

FORMATION CONTINUE

WEBINAIRE BEACH TENNIS

Un webinaire est consacré à la présentation du Beach-Tennis les 10 et 14 février de 12h à 13h.

INSCRIPTION WEBINAIRE

PHASE INTERRÉGIONALE DU CHAMPIONNAT N3 DE TENNIS FAUTEUIL À LONS LE SAUNIER LES 26 ET 27 FÉVRIER 2022

La Ligue accueille cette année quatre équipes qui tenteront de décrocher leur ticket pour la finale nationale du Championnat N3 de tennis fauteuil par équipes.
Une équipe du Grand Est, des Hauts de France, d'Île de France et Bourgogne-Franche-Comté représenteront respectivement leur Ligue.

Du côté de la BFC c'est l'équipe du DUC qui aura à cœur de briller dans sa région.
La Ligue leur souhaite bonne chance dans cette compétition.

DEVELOPPEMENT DU BEACH TENNIS EN BFC

La Ligue accompagne les clubs dans leur modernisation, dynamisme et leur convivialité.

Le tennis véhicule encore une image trop élitiste, c'est pour cela que la Ligue souhaite aider les clubs dans la réflexion et l'enrichissement des offres au sein de leurs structures. Le Beach-Tennis, tout comme le Padel ou le Paratennis, sont des activités en plein essor qui permettent d'attirer de nouveaux licenciés mais également de fidéliser les adhérents des clubs.

Zoom sur le Beach-Tennis, une pratique fun, conviviale et festive !

Le Beach-Tennis est apparu en Italie en 1997, il s'est implanté en premier lieu en France, à la Réunion au début des années 2000.

Aujourd'hui, la FFT compte environ 4 000 compétiteurs (2/3 hommes et 1/3 femmes). On estime qu'il y a environ 10 000 pratiquants « spontanés ». La Ligue mise, en partie, sur ce sport afin de redynamiser les clubs et les Comités.

Pour cela, un plan de développement est mis en place :

- Etape n°1 : un développement massif sur tout le territoire : création de webinaire, journées d'initiation dans les Comités,…
- Etape n°2 : un développement ciblé sur les jeunes : plateaux, repérages, activation auprès de l'UNSS, centres aérés,…
- Etape n°3 : dynamisation de la Ligue via les compétitions : championnat par équipes, championnat régional, Beach-Tennis Tour,…
- Etape n°4 : déploiement au sein des Comités : présence d'élus en charge du Beach-Tennis, organisation de championnats départementaux, formation des enseignants,….

Actuellement, la Ligue propose un webinaire ouvert à tous, les :

10 février de 12 h 00 à 13 h 00,
14 février de 12 h 00 à 13 h 00.

Inscription en ligne :

INSCRIPTION WEBINAIRE

Pour plus de renseignements, contactez Maëlle HIBON (maelle.hibon@fft.fr).

TENNIS FEMININ

RAQUETTES FFT

Epreuve non homologuée réservée aux joueuses NC à 30/4 (classement octobre 2021) et ne pas avoir été classée 30/3 ou mieux. Les rencontres sont composées de 2 simples et 1 double (format de jeu adapté – balles intermédiaires) Formule multichances. Il est possible de constituer une équipe avec des joueuses de 2 clubs différents rattachées au même département.

Réservée aux clubs affiliés, structures habilitées et sections Tennis Entreprise.

Phases départementales – date limite d'inscription : 15/03/2022

Droit d'inscription fixé à 15 € / équipe.
Phases terminées pour le 6 juin 2022.

Finale régionale fin juin (date et lieu à déterminer),

Finale nationale du 23 au 25 septembre 2022 au TCJA Saint Malo (date limite d'inscription fixée au 4 juillet 2022).

REGLEMENT COMPLET EN TELECHARGEMENT

RAQUETTES FFT ADOS – nouvelle formule

Epreuve phygitale (physique et digitale)

Tennis : épreuve féminine de doubles non homologuée par équipes (NC à 30/4 au classement d'octobre 2021) ne pas avoir été classée 30/3 ou mieux :

- équipes composées de 4 joueuses de 13 à 16 ans, matchs au format court – balles vertes – multichances : matchs de poules, consolantes, TMC, pas de tableau à élimination directe.

Il est possible de constituer une équipe avec des joueuses de 2 clubs différents rattachées au même département.

Réservée aux clubs affiliés et structures habilitées.

Tik-Tok : challenges thématiques par équipes

Phases départementales **– date limite d'inscription** : 1er mars 2022
Droit d'inscription fixé à 5 € / équipe.
Phases terminées pour le 3 mai 2022.
Finales régionales fin mai (date et lieu à déterminer)
Finale nationale les 18 et 19 juin 2022 au TC Dinard.

REGLEMENT COMPLET EN TELECHARGEMENT

TENNIS FEMININ (suite)

CHALLENGES NATIONAUX TMC DAMES

Nouvelle compétition sous forme de circuits, :
- l'un en simples
- et l'autre en doubles,

avec pour chacune 2 épreuves homologuées : NC-30/4 et 30/3-30/1.

Ouverte aux joueuses âgées de 18 ans et plus (nées en 2003 ou avant) n'ayant jamais été classées 3ème série.

3 phases :

Comité - **date limite d'inscription 1er** mars 2022 – Phases terminées pour le 1er juin 2022.
Droits d'inscriptions : 10 € pour une épreuve et de 15 € pour deux épreuves.

Ligue phases prévues fin juin (date et lieu à déterminer).

Finale nationale (circuit simple : 30 septembre, 1er et 2 octobre 2022 ; circuit double : 7, 8 et 9 octobre 2022)

Date limite d'inscription des joueuses et des paires de double qualifiées pour la phase finale nationale : 30 juin 2022.

REGLEMENT COMPLET EN TELECHARGEMENT

BOOSTONS LE TENNIS ENTREPRISE BFC EN 2022 !

D'abord avec un championnat régional équitable et redimensionné : les 5 – 12 – 26 mars et 2 – 23 avril 2022.

60 équipes sont inscrites (13 femmes et 47 hommes) ce qui est la conséquence de la dynamique engagée, de la modification du règlement (passage à 3 simples pour les Hommes, sauf en DQDN) et des modalités d'engagement (volonté de simplifier pour faciliter des aides que pourraient apporter les Comités auprès des sections en difficulté)

Ensuite, il nous reste à développer le Tennis Entreprise et notamment sur certains territoires en difficulté. Pour créer de nouvelles sections, il nous semble opportun de partager la valeur ajoutée du Tennis Entreprise entre les clubs de BFC, les sections TE et les entreprises ou collectifs de travail : pour leur notoriété aussi !
C'EST POURQUOI, VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS DE QUOI VOUS CONVAINCRE !
SI VOUS NE L'ETES PAS DEJA…

ADOC - nouveautés

FORMATIONS ADOC

Une nouvelle formule de formations ADOC vient être mise en place, vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site de la Ligue.

S'INSCRIRE AUX FORMATIONS ADOC

ATTESTATION D'AFFILIATION

Les clubs peuvent désormais télécharger leur attestation d'affiliation à la FFT sur ADOC depuis le menu Communication > Documents administratifs sans avoir à solliciter les services de leur Comité ou leur Ligue.

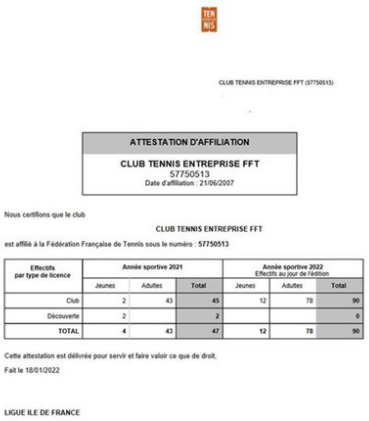

CLUB TENNIS ENTREPRISE FFT (57750513)

ATTESTATION D'AFFILIATION

CLUB TENNIS ENTREPRISE FFT
57750513
Date d'affiliation : 21/06/2007

Nous certifions que le club

CLUB TENNIS ENTREPRISE FFT

est affilié à la Fédération Française de Tennis sous le numéro : 57750513

Effectifs par type de licence	Année sportive 2021			Année sportive 2022 Effectifs au jour de l'édition		
	Jeunes	Adultes	Total	Jeunes	Adultes	Total
Club	2	43	45	12	78	90
Découverte	2		2			0
TOTAL	4	43	47	12	78	90

Cette attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait le 18/01/2022

LIGUE ILE DE FRANCE

MODIFICATION DES QUADRUPLETS PAR LES CLUBS

Les clubs peuvent désormais modifier les champs du quadruplet (Civilité, Nom, Prénom, Date de naissance) des adhérents directement depuis leur fiche sur ADOC sans avoir à contacter les services de leur comité ou de leur ligue.

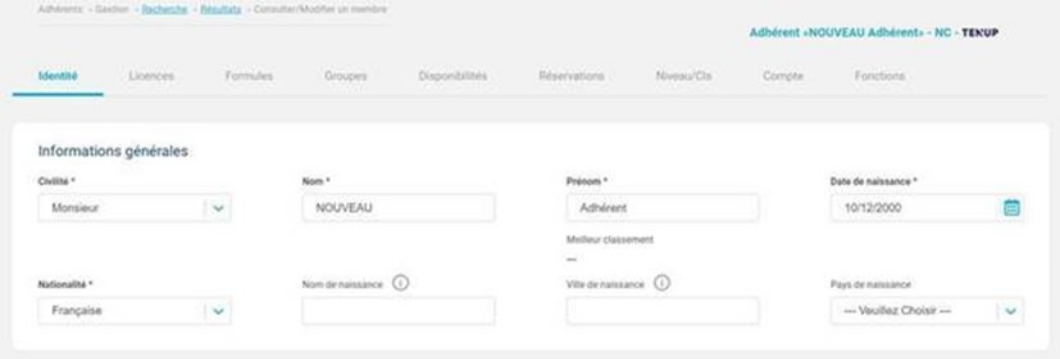

Dans la plupart des cas, la modification sera possible et une fenêtre de confirmation permettra au club de vérifier que les informations saisies sont correctes.

Dans le cas où il existe déjà une identité identique dans la base de données, la modification ne pourra pas être enregistrée afin d'éviter qu'un doublon soit créé.

Le club devra alors vérifier qu'il s'agit bien de la même personne et cliquer sur un bouton pour générer une demande automatique de rapprochement par e-mail.

NB : A noter, que la demande de rapprochement sera envoyée à l'adresse e-mail administrative de la ligue.
Il sera alors de la responsabilité de la ligue d'informer le club lorsque le rapprochement aura été effectué.

STATISTIQUES CLUBS - NOUVEAUX TABLEAUX DE BORD

Les clubs peuvent accéder à de nouveaux tableaux de bord statistiques intégrés à ADOC via le menu Configuration > Tableaux de bord. Les premiers tableaux de bord disponibles concernent les adhésions et les licences. De nouveaux tableaux de bord seront progressivement publiés. Chaque club a la possibilité de comparer ses données à celles de son comité et de sa ligue.

PAIEMENT POUR LE COMPTE DE PLUSIEURS ADHÉRENTS

La saisie d'un paiement ou d'une demande de paiement en ligne pour le compte de plusieurs adhérents n'appartenant pas à un même regroupement familial est désormais possible.

Cette fonctionnalité est accessible depuis le compte d'un adhérent (bouton « Paiement » ou « Demande de PEL »), ou depuis le menu Gestion financière > Paiements :

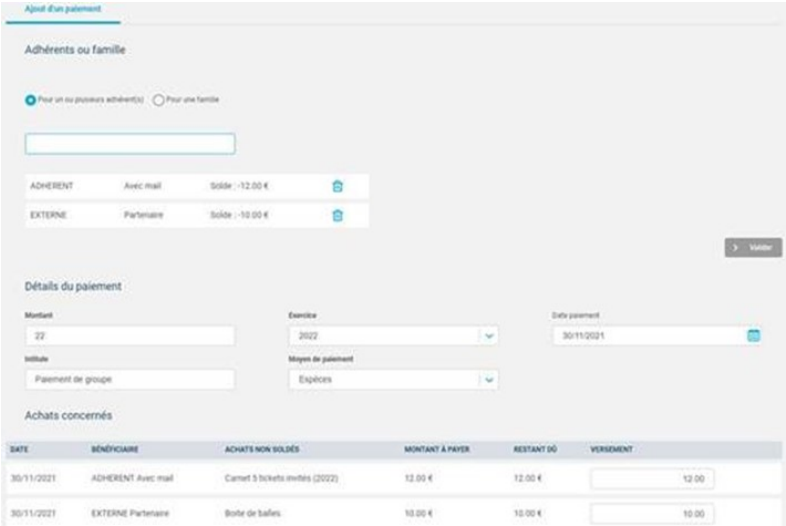

Dans le cas d'une demande de paiement en ligne, chacun des adhérents concernés aura la possibilité de payer l'ensemble des achats du groupe depuis son compte Ten'Up, rubrique « Mes paiements ».

INTERVIEW

« Je souhaite donner une image solidaire du club, qu'il soit vecteur d'inclusion »

Lilian ANDRE, DEJEPS - TC PARAY LE MONIAL (71)

Lilian, enseignant professionnel de tennis au club de Paray-le-Monial a été formé au tennis santé en juillet dernier à la Ligue de Tennis à Dijon.

Depuis quand vous êtes-vous intéressé au Tennis santé ?

Quand j'étais étudiant, j'ai suivi un cursus universitaire en STAPS option ESSH (enseignement sport santé et handicap). Par la suite, je me suis orienté vers le diplôme d'enseignant professionnel de tennis de façon classique. Durant tout ce temps, je souhaitais une chose : apporter à chaque personne un enseignement adapté à son niveau. Cela paraît évident mais un enseignant doit être capable d'être flexible face à tous les publics, et c'est ce qu'on fait naturellement lorsque l'on enseigne le tennis aux enfants. Le tennis santé est donc dans la continuité de ce que je fais au quotidien.

Il y a 5 ans, une maman est venue au club avec un enfant autiste, j'ai tout de suite souhaité lui apporter une pédagogie adaptée pour qu'il ne se sente pas à l'écart dans le monde du sport. Cela fait donc 5 ans que j'enseigne du tennis santé, 6 heures par semaine, mais ça m'a toujours intéressé au vu de mon cursus universitaire.

Quelles ont été les démarches pour intégrer le tennis santé au sein de votre club ?

J'ai toujours gardé à l'esprit que je souhaitais orienter une partie de mon activité vers le sport santé. Comme je le disais, une maman est venue me voir pour savoir si je pouvais apprendre le tennis à son enfant autiste. Il y a donc un public et de la demande, même plus qu'on ne le pense.

On a donc décidé, avec Jérôme WAGNER, le Président du club, de participer à la formation que proposait la Ligue. Elle était d'ailleurs très intéressante avec des interventions de différentes personnes du corps médical et du milieu fédéral. Aujourd'hui, nous sommes prêts à monter un vrai projet tennis santé au sein du club.

Votre club a été labellisé « Club Tennis Santé » par la FFT, trouvez-vous des avantages à ce label ?

Ce label nous rend crédible auprès des institutions, que ce soit avec le corps médical ou les établissements publics. Cela permet également d'échanger avec des adhérents du club qui se sentent concernés par ce projet. Nous avons pu créer un vrai groupe de travail avec un médecin généraliste, un kinésithérapeute, une naturopathe, une pharmacienne et un médecin du sport. Ce label nous donne du poids quand on présente le projet, notamment dans les recherches de financement, ce qui est notre prochaine étape.

Comment voyez-**vous l'avenir du tennis santé pour votre club et pour vous**-même ?

Très prometteur ! Nous pensons sincèrement que nous allons être suivis financièrement par des entreprises (mécénat ou partenariat) parce que ce projet parle aux gens. Grâce à l'équipe qui s'est constituée, nous allons pouvoir aussi toucher d'autres types de publics atteints par différentes pathologies. Je souhaite donner une image solidaire du club, qu'il soit vecteur d'inclusion. Je ne me suis pas encore fixé un nombre de séances hebdomadaires, ni un public en particulier. Nous verrons ce que le démarchage donnera et on s'adaptera comme on l'a toujours fait. L'objectif est de proposer des cours gratuits.

SITE INTERNET DE LA LIGUE BFC

SITE DES COMPETITIONS DE LA LIGUE BFC

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK